



Direction Générale

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace - Work - Fatherland

DOCUMENT DE TRAVAIL

COMPTES PROVISOIRES

ELEMENTS DE METHODOLOGIE

Yaoundé

juillet 2007

Tables de matières

I. Introduction.....	5
II. Dispositif permanent d'élaboration des comptes provisoires.....	6
III. Source de données et hypothèses d'évolution.....	7
III.1. Sources de données	7
a. Principales sources	7
a.1 Sources provenant de l'enquête comptabilité nationale	7
a.2 Les statistiques d'entreprise :	8
a.3 Les statistiques des administrations publiques (APU) :	8
a.4 Les statistiques du commerce extérieur.....	8
a.5 Les autres statistiques	8
b. Présentation des sources et traitement.....	8
III.2. Hypothèses d'évolution.....	9
IV. Adaptation du travail à un cadre agrégé.....	10
IV.1. Nomenclatures des branches et des produits.....	10
IV.2. Nomenclatures des modes de production.....	11
V. Matrices d'opérations de base	11
V.1. Estimation de la production des branches	11
a.1 Agriculture vivrière (001).....	12
a.2 Production et distribution d'électricité, gaz (029).....	13
a.3 Construction (030).....	13
a.4 Transport, entreposage et communication (034)	13
a.5 Activités financières (036)	15
V.2. Impôts et taxes sur les produits	15
V.3. Marges de commerce et de transport.....	16
VI. Evaluation des éléments de demande.....	16
VI.1. Demande de consommations intermédiaires (CI).....	16
VI.2. La formation brute de capital fixe (FBCF)	16
a. Plantations (002)	17
b. Produits de l'élevage (003)	17
c. Recherche pétrolière (006)	17
d. BTP (030).....	17
e. Les autres produits de la FBCF	17
VI.3. Les importations et les exportations de biens et services.....	18
a. Les importations et les exportations de biens.....	18
b. Les importations et les exportations de services	18
VI.4. La consommation finale.....	18
VII. Travaux analytiques et synthèses.....	19
VII.1. Travaux analytiques.....	20
VII.2. Synthèses	20
a. Synthèses intermédiaires	20
b. Synthèse générale.....	21
VIII. Perspectives	21
VIII.1. Extension des tableaux de publication au tableau des comptes économiques intégrés	21
VIII.2. Recherche des indicateurs sur les revenus et l'épargne.....	21
IX. Conclusion	22
X. Bibliographie	22
XI. Annexes.....	23

Liste des tableaux

Tableau 1 : Évolution de la production et des prix de la branche « électricité, gaz et eau » selon la source en 2004 (en pourcentage)	13
Tableau 2:Source de données des sous branche de l'activité de transport.....	13
Tableau 3: Poids des sous branches de l'activité de transport	14
Tableau 4: Principaux produits de FBCF et leur source de données	16
Tableau 5: Elasticité volume prix de la consommation finale par produit.....	19

Avant propos

Depuis l'année 2005, le Cameroun s'est engagé dans la production des comptes provisoires pour répondre aux différentes sollicitations des utilisateurs notamment la communauté des partenaires au développement et le Gouvernement ; une contrainte majeure qui pèse sur l'élaboration de ces comptes et qui détermine leur utilisation dans le cadrage budgétaire de l'exercice suivant est une disponibilité dans un délai de six mois, après la fin de l'année. Cet effort de mise à disposition des données récentes s'intègre parfaitement au contexte du projet "Comptes Provisoires" piloté conjointement par AFRISTAT et l'INSEE. Dans ce cadre, le Cameroun a reçu en juin 2006 une mission conjointe AFRISTAT-INSEE qui avait pour objectif de dresser un état de lieu et de proposer un cadre de coopération entre le Cameroun d'une part et ses partenaires AFRISTAT et l'INSEE d'autre part ; ensuite, l'INS a participé de façon active au séminaire de Bamako de septembre 2006 organisé par AFRISTAT en présentant un document méthodologique d'élaboration des comptes provisoires du Cameroun ; enfin une équipe des comptables camerounais a effectué une mission à l'INSEE dont les objectifs étaient la revue des difficultés méthodologiques rencontrées au Cameroun et l'évaluation du programme de travail adopté à Bamako.

La méthodologie des comptes provisoires du Cameroun est conforme au Système de Comptabilité Nationale des Nations Unies de 1993 (SCN93). De plus, les comptes provisoires de l'année 2006 ont bénéficié d'un contexte favorable avec la réalisation d'une enquête dénommée « enquête comptes provisoires ». Cette enquête était une étape du processus de mise en place d'un dispositif des comptes provisoires dont les objectifs sont la mise à jour du document méthodologique d'élaboration des comptes nationaux provisoires et la description d'un cadre d'échange et de collecte des données entre l'INS et les administrations chargées d'élaborer les statistiques sectorielles. L'enquête complète l'enquête trimestrielle dans l'industrie, en ce sens qu'elle couvre certaines unités des secteurs primaire et tertiaires.

Bien que s'appuyant sur les comptes provisoires de l'année 2005, les comptes de l'année 2006 ont été élaborés dans le module ERETES. Cet exercice a nécessité un nouveau paramétrage de la base pour intégrer la disponibilité des informations minimales pour l'élaboration d'un compte provisoire et à engendrer de nouvelles contraintes à prendre en compte notamment la formation des prix et la gestion des modes de production.

Cependant, les traitements des informations de base sont pour l'essentiel semblables à ceux utilisés dans les comptes provisoires 2005. Cette constance de traitement explique la reprise de certains points des notes méthodologiques des comptes provisoires 2005 dans le présent document.

Par ailleurs, la publication des comptes provisoires de l'année 2006 s'est accompagnée d'un résumé méthodologique sur toutes les branches d'activité ; ce résumé portait sur les principales hypothèses de travail et les sources d'informations à la base. Ceci participe des efforts entrepris par l'INS pour la transparence dans l'analyse de l'information et la diffusion des métadonnées.

I. INTRODUCTION

La méthodologie d'élaboration des comptes nationaux provisoires n'est pas une préoccupation ni du SCN93 ni des publications relatives soit aux extensions du SCN soit à l'adaptation du cadre intégré à des situations diverses. Ceci pourrait s'expliquer par le fait que les comptes nationaux provisoires sont à cheval entre les comptes définitifs qu'ils soient en année de base ou en année courante et les comptes infrannuels.

La proximité avec les comptes définitifs est appréhendée au niveau de la période de référence et des méthodes. La période de référence retenue pour les deux types de compte est l'année ; au Cameroun, la période d'élaboration des comptes va du 1^{er} janvier au 31 décembre. En ce qui concerne les méthodes, en plus de la conformité au SCN93 dans la définition des champs des opérations et leur valorisation, les comptes provisoires suivent le même processus d'élaboration que celui défini lors de la compilation des comptes nationaux. Ils ont recours aussi bien aux procédures directes qu'aux procédures indirectes. Le recours aux procédures directes dépend de la disponibilité d'une ou plusieurs sources de données lors de l'évaluation de la valeur du poste comptable considéré. Par contre, les procédures indirectes sont indispensables pour les postes dont il n'existe aucune source de données. C'est à ce niveau que la cohérence du système s'avère utile : dans la limite des équations comptables disponibles, il est possible d'évaluer les postes mal connus. Dans le cas où l'évaluation reste incomplète, la procédure indirecte consiste à utiliser les relations de comportements, les indicateurs indirects, etc. Ils diffèrent cependant des comptes définitifs tant dans l'exhaustivité des sources d'information que dans la fiabilité des informations disponibles ; en effet, les comptes définitifs d'une année, qui sont généralement disponibles deux ans après la fin de l'année considérée, rassemblent les informations économiques exhaustives ou les plus complètes possibles. A l'opposé, la construction des comptes provisoires a pour ambition de respecter la démarche recommandée par le SCN pour les comptes définitifs en s'appuyant sur les sources rapidement disponibles. De ce fait, elle vise à fournir des informations sur la situation économique récente.

Cette situation de fait les rapproche des comptes infrannuels. Ainsi, les deux types de compte font un usage abondant des indicateurs conjoncturels et/ou des données partielles même si l'échantillon de base de la collecte des données ne couvre pas la totalité des établissements. De même, pour atténuer les biais dus au manque d'informations détaillées et pour respecter les contraintes de délais de publication, les comptes provisoires et les comptes infrannuels s'élaborent généralement à un niveau très agrégé des différentes nomenclatures (produits, branches, secteurs institutionnels, opérations, etc.). Par contre, les comptes provisoires, tels que nous les envisageons, diffèrent des comptes infrannuels par le non recours aux méthodes économétriques.

Cette situation étriquée oblige à une adaptation de l'environnement de travail habituel du comptable national aux exigences des comptes provisoires. Ainsi, en complément aux sources traditionnelles d'informations statistiques, l'INS a lancé un projet de mise en place d'un dispositif permanent de mise en œuvre des comptes provisoires (I). Toutes les informations collectées et les hypothèses formulées (II) ont permis, dans un cadre agrégé (III), de proposer des matrices d'opérations (IV). La mise en cohérence des informations de base s'est faite dans un cadre plus élargi caractérisé par des arbitrages nouveaux lors des travaux analytiques sur les produits (la formation des prix) et sur les branches (les modes de production), ou lors des

synthèse (projection des consommations intermédiaires, synthèse générale) (V). Les travaux entrepris dans le module ERETES et la disponibilité (six mois au plus après la fin de l'année) des informations sur la distribution du revenu et son utilisation permettent d'aller du calcul du PIB selon les trois optiques et d'envisager l'élaboration des comptes des secteurs institutionnels.

II. DISPOSITIF PERMANENT D'ELABORATION DES COMPTES PROVISOIRES

Le dispositif de mise en œuvre des comptes provisoires a un double objectif : d'une part il s'agit de mettre à jour le document méthodologique d'élaboration des comptes nationaux provisoires et d'autre part de décrire le cadre d'échange et de collecte des données entre l'INS et les administrations chargées d'élaborer les statistiques sectorielles. A cet effet, une opération de collecte d'information a été organisée du 15 au 31 janvier 2007. Au total, 21 structures ont été visitées, du fait de leur capacité à fournir des statistiques sur les secteurs productifs. Les informations à recueillir couvraient principalement les secteurs primaires et tertiaires.

De façon spécifique, l'opération de collecte visait :

- Un inventaire des données statistiques disponibles dans chacune des sociétés (conditions de la collecte, champ éventuellement couvert par l'unité enquêtée, les conditions de contrôle et de cohérence temporelle ; l'explication du contenu des données collectées)
- Une recherche des coefficients de transformation de certaines filières ;
- La répartition des statistiques du transport maritime entre la production par les sociétés camerounaises et les importations;
- La distinction entre le transport marchandise et passager ;
- La recherche la structure des prix des produits de l'agriculture d'exportation, des produits de la viande, ainsi que des produits pétroliers ;
- L'explorer des possibilités de partenariat en vue d'une collecte régulière des données ;

Les résultats de cette opération sont :

- Un document méthodologique d'élaboration des comptes provisoires intégrant : L'inventaire de toutes les sources disponibles à la date d'élaboration des comptes provisoires ; la présentation sommaire des branches ; la description du circuit économique des principaux produits ; la description de la structure formelle/informelle de chaque branche d'activité ; la description des statistiques du commerce extérieur : formel/commerce non enregistré ; et la liaison entre les données de la balance des paiements BEAC et celles de la comptabilité nationale ;
- Un rapport sur l'organisation et le dispositif nécessaire à l'élaboration des comptes provisoires comprenant : un calendrier de production des données par les fournisseurs et la périodicité de collecte des données ; la place du module ERETES et son adaptabilité aux comptes provisoires.

III. SOURCE DE DONNEES ET HYPOTHESES D'EVOLUTION

Les informations collectées lors de l'enquête compte provisoire ont été associées aux autres sources déjà disponibles ; ces sources couvrent principalement les entreprises relevant du secteur formel, les administrations publiques, le commerce extérieur et les prix à la consommation finale.

En l'absence d'information, des hypothèses d'évolution ont été formulées notamment dans le secteur informel.

III.1. Sources de données

Les sources comptables ne sont disponibles que trois mois au moins après la fin de l'exercice, à l'exception de certains indicateurs partiels concernant les administrations publiques, les organismes financiers ou les grandes entreprises.

Toutefois, on peut compter sur les données provenant des collectes infra-annuelles : Enquêtes de nature conjoncturelle, données administratives mensuelles ou trimestrielles, etc. Pour chacune d'entre elles, seule une partie de l'année est généralement disponible.

Dans un tel contexte, il devient très important de collecter toutes les informations relatives à la vie économique, en privilégiant bien sûr les données quantitatives, mais sans dédaigner les données qualitatives : Informations parues dans la presse, Etudes diverses sur la conjoncture (GICAM,...), Prises de parole des acteurs économiques, (Syndicats, chefs d'entreprises, GICAM,...), Publications officielles des entreprises et organismes publics. Ces données seront généralement utiles lors des travaux de synthèse.

a. Principales sources

L'élaboration des comptes provisoires est rendue possible par l'existence d'une information statistique même partielle. L'on dispose en effet de quatre types de sources plus rapidement disponibles et qui peuvent donner une estimation satisfaisante de l'évolution des agrégats : les enquêtes quantitatives et qualitatives de conjoncture ; les sources administratives, y compris le rapport économique et financier (REF); les statistiques du commerce extérieur et les prix à la consommation.

Les principales sources de données utilisées lors de l'élaboration des comptes provisoires 2004 et 2005 sont classifiées selon leur origine :

a.1 Sources provenant de l'enquête comptabilité nationale

- i) Autorité Portuaire Nationale (APN)
- ii) Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC)
- iii) Cameroon Railways (CAMRAIL)
- iv) Conseil Interprofessionnel du Cacao et du Café (CICC)
- v) Association des producteurs de banane (ASSOBACAM)

- vi) Agence de Régulation des Télécommunications (ART)
- vii) Ministère de l'Economie et de Finances (MINEFI/DGT/Division des Assurances)
- viii) Société de Développement du Coton (SODECOTON)

a.2 Les statistiques d'entreprise :

- i) les Déclarations Statistiques et Fiscales (DSF) ;
- ii) les enquêtes trimestrielles de conjoncture ;

a.3 Les statistiques des administrations publiques (APU) :

- i) Le Rapport Economique et Financier (REF) ;
- ii) La situation des crédits, document édité par la Direction Générale du Budget du MINEFI qui décrit les dépenses effectuées par les APU centrales ;
- iii) La balance des comptes du Trésor, document édité par la Direction Générale du Trésor, elle renseigne sur les recettes des APU centrales ;
- iv) Le Tableau de Bord des finances publiques, document préparé par la Direction des Affaires Economiques du MINEFI, il résume les principales opérations financières de l'Etat ;
- v) Le Tableau de Bord des impôts, édité par la Direction Générale des Impôts du MINEFI ;

a.4 Les statistiques du commerce extérieur

- i) Les statistiques douanières ;
- ii) La balance des paiements de la BEAC ;

a.5 Les autres statistiques

- i) L'enquête mensuelle sur les prix à la consommation des ménages ;
- ii) L'enquête formation des prix, 2003 ;

b. Présentation des sources et traitement

Avant tout traitement, une base de données est constituée pour chaque source. Les données sont saisies par opération et pour chacune d'elle, une distinction claire est faite entre les données primaires en niveau et les évolutions.

La source DSF est un document comptable que toute entreprise assujettie au régime du réel ou du réel simplifié est tenue de fournir aux Administrations Statistique et Fiscale trois mois au plus tard après la fin de l'exercice. Celles-ci comprend les variables suivantes en valeur : Production, Consommation Intermédiaires, Formation Brute de Capital Fixe, Impôts et Frais de personnel, Emploi salarié, autres opérations de répartition. L'on note quelquefois les données en quantité sur la production des principaux produits et les principaux produits consommés.

Le traitement de la source DSF, commence généralement par la production. Les données sont généralement disponibles pour les grandes entreprises de la branche. L'information existante

étant partielle, un indice d'évolution est construit avec un niveau jugé satisfaisant de l'information disponible. A titre d'exemple, si les données élémentaires d'une branche permettent d'obtenir 80% de la valeur de la branche, alors l'on pourra considérer l'indice d'évolution comme satisfaisant. Par la suite, les données sur la consommation intermédiaire et la FBCF sont saisies.

S'agissant de l'enquête trimestrielle de conjoncture, elle fournit les informations quantitatives et qualitatives sur la production en volume et en valeur des secteurs d'activités. Une section du questionnaire est consacrée à l'emploi. L'échantillon des entreprises industrielles comporte 140 entreprises et l'année de base est 1996. Ces dernières années, des enquêtes de conjoncture ont également lieu dans le secteur primaire et des services marchands.

Les données sont le plus souvent disponibles sur une partie de l'année : neuf, dix, onze ou douze mois de l'année. Dans ce cas, le traitement consiste soit à extrapoler à l'année, ou alors à comparer les données en référence à la même période de l'année précédente.

Le rapport économique et financier, qui est établi pour la préparation du budget et en collaboration avec la plupart des administrations produisant les données de base, fournit en général des informations sur la situation économique et financière du pays au cours de l'exercice considéré. Les informations portent sur l'ensemble des secteurs d'activité et concerne les opérations usuelles en comptabilité nationale. Il constitue de ce fait une source très importante pour l'élaboration des comptes provisoires au Cameroun.

En ce qui concerne les statistiques du commerce extérieur, elles proviennent de deux principales institutions : la Direction Générale des Douanes pour le commerce des biens ; et la Direction des Affaires Economiques et/ou BEAC pour le commerce des services. Les données sont en valeur et en volume et sont disponibles suivant la nomenclature su système harmonisé de désignation et de codification des marchandises (SH). Une matrice de passage de la nomenclature SH à la nomenclature des produits utilisée dans les comptes nationaux. Le passage est effectué au niveau fin.

L'enquête mensuelle sur les prix à la consommation fournit les données sur les prix tous les mois au niveau élémentaire dans cinq villes du Cameroun. A partir de ces données l'on dérive un prix moyen annuel à la consommation qui sera utilisé pour calculer les déflateurs des prix de certaines opérations.

L'enquête formation des prix fournit quant à elle les prix à la production et les prix à la consommation en 2003 pour certains produits vivriers, ce qui permet de dériver d'année en année les prix à la production connaissant les prix à la consommation pour ces produits.

III.2. Hypothèses d'évolution

Les données sources sont le creuset des comptes nationaux ; cependant, l'élaboration des comptes souffre de leur absence dans le champ de la production relevant du secteur informel, dans le calcul d'un indice de volume de la consommation finale, dans la détermination de l'évolution de l'investissement.

La Production du secteur informel par branche est supposée évoluée à un taux égal au taux de croissance de la population (2,8%). L'indice de prix est celui de la consommation finale corrigé de l'évolution du taux de marge.

S'agissant de la consommation finale, l'hypothèse de la constance des élasticités volume-prix par produit est retenue (voir V Matrices d'opérations de base, page 11)

Les hypothèses d'évolution de la FBCF sont plus complexes ; elles s'appuient sur la constance des coefficients de transformation dans les filières, les évolutions du commerce extérieur ou la constance du poids de la FBCF dans l'ensemble des ressources.

IV. ADAPTATION DU TRAVAIL A UN CADRE AGREGE

Lorsque les sources de données sont disponibles au niveau désagrégé, des travaux de pré arbitrage au niveau fin peuvent être effectués ; le gain en qualité est préférable aux estimations globales basées sur des hypothèses frustrées. Mais, tel est rarement le cas lors de l'élaboration des comptes provisoires. Les travaux sont alors conduits à des niveaux généralement très agrégés conduisant à une adaptation des nomenclatures au nouveau contexte. Bien que l'optique de la présentation adoptée dans cette partie reflète les contraintes du module ERETES, une utilisation sans doute laborieuse hors module peut être envisagée.

La volonté de réduction des nomenclatures est antérieure aux travaux d'élaboration des comptes provisoires ; en effet, le passage des comptes nationaux définitifs de l'année calendaire à l'année civile s'est effectué au niveau le plus agrégé des nomenclatures d'opérations, de secteur, de branches et de produit.

L'entreprise de compilation des comptes provisoires a été tout simplement un déclencheur de cette volonté ; en effet, en avril 1999, après la publication de la série des « comptes nationaux du Cameroun, selon le SCN 1993 » à l'aide du module ERETES, la Direction de la Statistique et la Comptabilité Nationale (DSCN) venant alors de rattraper son retard se donnait pour objectif de produire les comptes provisoires six mois au plus tard après la fin de l'exercice. L'idée la plus courante était de travailler sur une nomenclature agrégée des produits et des branches (sauf pour les produits sensibles et les produits les plus importants) afin de réduire la charge et le temps de travail. Cette idée s'est étendue aux comptes définitifs des années 2003.

IV.1. Nomenclatures des branches et des produits

Avant 2003, la nomenclature des activités des comptes définitifs comportait deux niveaux : 44 branches et 102 sous branches. La nomenclature des produits liée à celle des activités comporte 3 niveaux et comprend 287 produits au niveau le plus fin. Dans l'optique des comptes provisoires, les comptables nationaux avaient alors proposé un regroupement des postes de la nomenclature d'activités en deux niveaux : 44 branches et 95 sous branches (annexe N°2). Celle des produits comporte trois niveaux et comprend 119 produits au niveau le plus fin. Une matrice de passage de la nomenclature des comptes définitifs à celle des comptes provisoires est construite de telle sorte que les comptes provisoires soient solidement articulés aux comptes semi définitifs ou définitifs.

Après le passage de l'année calendaire à l'année civile, la réduction des nomenclatures des produits et des branches a pris corps dans l'élaboration des comptes définitifs de l'année 2003. En effet, dans la nomenclature des branches niveau 2, la compression s'est faite de 102 à 95 branches alors que dans la nomenclature des produits la compression s'effectuait de 287 à 119 produits au niveau 3.

Pour les comptes provisoires, les nomenclatures définitives qui sont retenues sont la nomenclature des branches et la nomenclature des produits au niveau le plus agrégé à savoir le niveau 1 avec 44 postes.

L'utilisation des nomenclatures des branches et des produits ne va pas sans poser de problème. En effet, lorsque l'information est disponible à un niveau de détail supérieur à celui de la nomenclature, le problème d'agrégation se pose avec acuité avec la recherche des pondérations élémentaires.

IV.2. Nomenclatures des modes de production

Lié à l'activité de production, le mode de production permet de catégoriser les branches selon les fonctions de production ou d'isoler les activités informelle et/ou souterraine.

Dans le cadre des comptes définitifs, 6 modes de production sont utilisés en plus du mode 9. Les sociétés et les entreprises non constituées en société du secteur formel sont regroupées dans les modes de production allant de 2 à 4 ; les unités de productions à vocation non marchande (administrations publiques et ISBL) sont regroupées dans le mode de production 5 ; les entreprises non constituées en société du secteur informel sont regroupées dans le mode 6 ; alors que les ménages dans le cadre de la production imputée des services de logement ou de la production des services domestiques sont regroupés dans le mode 7.

La nomenclature des modes de production des comptes provisoires retient uniquement trois modes de productions en plus du mode 9 : le mode 2 pour les sociétés et les entreprises non constituées en société du secteur formel ; le mode 5 pour les Administrations publiques et les ISBL ; et le mode 6 pour les entreprises non constituées en société du secteur informel et les ménages.

V. MATRICES D'OPERATIONS DE BASE

Il n'existe pas de chemin figé pour élaborer les différentes matrices pour les comptes provisoires au Cameroun. Le choix de la stratégie pour les années 2004, 2005 et 2006 dépendait des caractéristiques économiques du moment, de la nature et de la qualité de l'information disponible qui dépendait elle-même des moyens que les autorités avaient décidé de mettre en œuvre. Une attention particulière a été portée à la production et tout ce qui s'y attache directement : biens et services et répartition primaire du revenu.

Dans le cadre de l'élaboration des comptes provisoires 2004, 2005 et 2006, la stratégie a consisté à construire des indicateurs d'évolution à partir de l'information disponible au niveau le plus fin. Toutefois, en raison de la disponibilité des comptes en année calendaire uniquement avec la nomenclature agrégée et compte tenu des contraintes liés aux délais de publication et au nombre limité des personnes affectées à cette tâche, les travaux analytiques ont été effectués au niveau agrégé de la nomenclature.

V.1. Estimation de la production des branches

Dans l'analyse de l'activité économique faite par les comptes nationaux, la production nationale tient une place essentielle. C'est d'elle en effet que proviennent principalement les biens et services consommés, investis, stockés ou exportés au cours de l'année ; c'est d'elle aussi que les unités économiques tirent la plus grande partie de leur revenu. Une attention particulière a donc été portée à l'évaluation de la production. Après le traitement des sources, les travaux de préarbitrage ont conduit à la première évaluation de la production. Cette estimation a été plus ou moins révisée lors des travaux analytiques et de synthèse.

Contrairement à l'ordre des tâches dans le module ERETES, la confrontation des sources (préarbitrage) est faite lors du traitement des sources. Dans les cas où il existe une information et une seule permettant l'évaluation d'un poste, on utilise la donnée correspondante dans le cadre comptable. Il arrive que plusieurs informations d'origine différente soient disponibles pour évaluer le même poste ; si l'une d'entre elle offre plus de garantie de qualité, elle est préférée aux autres (données comptables des entreprises par exemple). Sinon, une confrontation plus poussée doit être menée et un arbitrage rendu de telle manière qu'une évaluation unique soit retenue. On peut signaler dans les deux cas, l'intérêt d'une telle situation qui permet de confronter la qualité des différentes sources et donc d'avoir des bases explicatives solides de la valeur retenue pour le poste comptable.

Par rapport aux comptes provisoires antérieurs, les comptes de 2006 ont rajouté le mode de production dans la matrice de base de la production. Ce rajout ne pose pas de difficulté particulière étant donné le mode d'élaboration de ces matrices dont l'initialisation se fait sur la base des informations disponibles dans le secteur formel et d'une hypothèse d'évolution en volume de 2,8% du secteur informel complété l'indice de prix à la consommation finale des ménages fourni corrigé d'une hypothèse d'évolution des marges de commerce.

a.1 Agriculture vivrière (001)

S'agissant des comptes provisoires 2004, l'on dispose comme sources : du rapport économique et financier 2005 (REF2005), l'enquête formation des prix qui a eu lieu en 2003, et les prix moyens annuels à la consommation qui sont fournis par le service des prix de l'INS. Pour l'année 2006, la source principale est la publication annuelle AGRISTAT réalisée par le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER). Cette source donne des projections détaillées sur 29 produits avec une couverture géographique des circonscriptions administratives étendue jusqu'au niveau du département.

La nomenclature de la branche comporte 19 produits dont le blé (tendre et dur) qui n'est pas produit au Cameroun. Le REF2005 donne les informations sur la production en quantité de 12 produits dont le poids dans la branche est au delà de 90%. Les prix moyens annuels à la consommation existent (service des prix) pour ces 12 produits jusqu'en 2004. De même, les taux de marge (marges de transports et marges de commerce) existent pour ces produits. On peut donc construire pour les produits vivriers un indice de Laspeyres de volume et un indice de Paasche des prix dont l'année de base est l'année précédente :

$$Ind_{vol}(Y) = \frac{\sum_{i=1}^{i=12} \alpha_i PC_{t-1}^i Q_t^i}{\sum_{i=1}^{i=12} \alpha_i PC_{t-1}^i Q_{t-1}^i} \quad Ind_p(Y) = \frac{\sum_{i=1}^{i=12} \alpha_i PC_t^i Q_t^i}{\sum_{i=1}^{i=12} \alpha_i PC_{t-1}^i Q_t^i}$$

Où i désigne le produit, PC les prix à la consommation et α le taux de marge sur les prix à la consommation.

En ce qui concerne les comptes provisoires 2005, le REF2006 ne disposait pas des informations sur la production en quantité des produits vivriers. Cependant, le rapport sur les statistiques agricoles (AGRI-STAT) donne ces estimations sur 21 produits vivriers pour les années 2001 à 2004 ainsi que les projections correspondantes pour 2005. Par ailleurs, les prix moyens à la consommation pour 2005 sont disponibles et les taux de marges restent les mêmes que ceux de l'enquête formation des prix. Ces données ont permis le calcul de l'indice de volume et des prix avec la même méthode que celle des comptes provisoires 2004. Il est à

noter que les indices sont calculés à partir des sources identiques et sont ensuite appliqués au poste comptable considéré de l'année précédente.

Une méthodologie identique est appliquée en 2006.

a.2 Production et distribution d'électricité, gaz (029)

En 2004, l'on disposait des sources de données suivantes : l'enquête trimestrielle de conjoncture dans l'industrie qui fournit les indices de la production en valeur et volume de la branche ; et les déclarations statiques et fiscales (DSF) de l'ensemble des entreprises de la branche. Ces données ont permis l'élaboration des indices de prix et de volume dont les résultats sont consignés dans le tableau suivant :

Tableau 1 : Évolution de la production et des prix de la branche « électricité, gaz et eau » selon la source en 2004 (en pourcentage)

	Source DSF	Enquête de conjoncture
Indice de la production	7,0	6,6
Indice des prix à la production	13,0	16,0

Source : INS

La différence entre les données des deux sources pourrait résulter entre autre de l'année de base des calculs. L'année de base de calcul de l'indice de la production industrielle est 1996 alors que les indices calculés à partir des données DSF sont calculés en rapport avec les prix de l'année précédente. Finalement, l'arbitrage rendu a permis de retenir les indices résultant de la source DSF.

En 2005 aucune DSF n'était disponible. Selon l'IPI, l'eau a un taux de 6% et l'électricité un taux de 2%. Le taux de croissance de la branche donné par l'IPI est 2%. L'évolution des prix est celui de l'INPC en eau et électricité.

En 2006, l'IPI agrégé de la branche a été utilisé pour l'indice de volume.

a.3 Construction (030)

La production de la branche résulte elle même de l'utilisation des indices d'évolution qui sont obtenus comme une moyenne pondérée de l'indice de la production industrielle en matériaux de construction (68%) et de l'indice des importations des matériaux de construction (32%). L'indice des prix est une moyenne simple des indices des prix à l'importation des matériaux de construction.

a.4 Transport, entreposage et communication (034)

L'évaluation de la production cette branche tient compte des sous branches. Cette évaluation est faite à partir de plusieurs sources comme le montre le tableau ci-après.

Tableau 2:Source de données des sous branches de l'activité de transport

Branche	Libellé	Source
034001	Transport ferroviaire	Services des statistiques des services (INS)
034002	Transport par taxis	SCDP
034003	Autres transports routiers de voyageurs	Services des statistiques des services (INS)
034004	Transport routier de marchandises	Services des statistiques des services (INS)
034005	Autres transports (par air et par eau)	ADC, APN, Services des statistiques des services (INS)

Les procédures directes et indirectes ont été utilisées en fonction des différents postes de nomenclature. Les sources disponibles/potentielles sont : REF, DSF, enquêtes de conjonctures et les autres statistiques administratives (APN, ADC).

Les auxiliaires de transport du fait de leur faible poids dans la branche sont supposés suivre la tendance générale des autres sous branches

Les indices de volume et prix pour les branches 034001 à 034005 sont calculés à partir des données disponibles. L'indice de la branche 034 est calculé comme moyenne pondérée par le poids des branches 034001 à 034005. La **structure des poids est issue de l'année 2002** et se présente comme suit.

Tableau 3: Poids des sous branches de l'activité de transport

<i>Branche</i>	<i>Libellé</i>	<i>poids</i>
034001	Transport ferroviaire	0,098
034002	Transport par taxis	0,211
034003	Autres transports routiers de voyageurs	0,181
034004	Transport routier de marchandises	0,434
034005	Autres transports (air, eau)	0,076
Ensemble transport		1,000

- calcul des indices de volumes

Transport ferroviaire

Un seul opérateur existe sur le marché (la CAMRAIL). Son indice de volume est calculé comme un indice pondéré de l'indice du trafic de voyageurs (0,205) et du trafic de marchandise (0,795).

La source CAMRAIL est plus détaillé en 2006, ce qui permet de mettre à jour ces coefficients de pondération : voyageurs : 0,23 et marchandise 0,87 ; on trouve un indice de volume de 2%

Transport par taxi

L'indice de volume provient de la consommation de super (un des produits pétrolier vendu sur le marché camerounais). Pour l'année 2005, les données sur les premiers mois de l'année ont été comparées aux six premiers mois de l'année 2004. Une hausse de 1% est observée. Pour l'année 2006, on enregistre une baisse de 7%

Autres transports routiers de voyageurs et Transport routier de marchandises

L'indice de volume provient de la consommation de super et de gasoil (un des produits pétrolier vendu sur le marché camerounais). Pour l'année 2005, les données sur les six premiers mois de l'année ont été comparées aux six premiers mois de l'année 2004. Cet indice baisse de 5%.

Pour l'année 2006, les six premiers mois de l'année sont toujours utilisés.

Autres transports (air, eau)

Son indice de volume est une moyenne pondérée de l'indice de volume du transport aérien (0,879) et de l'indice de volume du transport maritime (0,121). L'indice du transport aérien est une moyenne simple des indices du trafic des marchandises et du nombre de voyageurs.

L'indice de volume du transport maritime est l'indice global des importations et exportations de marchandises au Port Autonome de Douala.

- calcul des indices de prix

En général, on dérive un indice de prix pour les branches 034001 à 034005 à partir des indices de valeurs et des indices de volume précédemment calculés. La structure précédente est utilisée pour calculer un indice moyen de la branche.

Pour le transport routier, l'évolution de la taxe sur les produits pétroliers a été utilisée comme indice de valeur.

Pour le transport aérien, une hypothèse d'évolution des prix de 4% a été faite (dires d'expert s'appuyant sur l'entrée des nouvelles compagnies sur le marché pratiquant des prix plus élevés). L'indice de valeur du transport maritime provient des chiffres d'affaire. L'indice global de la branche est calculé comme indice pondéré des deux indices de valeurs.

En 2006, on dispose des chiffres d'affaire du transport aérien et maritime de l'année 2005 et de l'année 2006 ; ceci permet de calculer un indice de valeur et de déduire un indice de prix.

a.5 Activités financières (036)

Le SIFIM représente près de 65% de la production de la branche.

Estimation du SIFIM : le Taux d'intérêt des prises en pension (T.I.P.P) appliqué aux crédits à l'économie permet de disposer des intérêts reçus et le Taux d'intérêt sur placements à 84 j appliqué à la quasi monnaie (assimilé au total des dépôts) donne les intérêts payés. Le total des intérêts donne le montant des intérêts à prix courant. Les valeurs à prix constants de l'année précédente sont calculées en utilisant les taux de l'année 2004. Le rapport des deux valeurs donne un indice de volume pour la 036 (hausse de 3%). Le rapport des valeurs de 2005 et de 2004 donne l'indice de valeur. L'indice de prix s'en déduit (baisse de 3%).

En 2006, l'indice de volume est le rapport de la différence entre l'estimation des intérêts reçus par les banques en 2006 et les intérêts versés par ces dernières en 2006, aux prix de l'année précédente (taux débiteurs maximum et taux créditeurs minimum respectivement) sur la différence entre intérêts reçus et intérêts versés en 2005 aux prix de 2005.

L'indice des prix s'obtient comme le rapport de cette différence en valeur courante de 2006 sur la même différence en 2006 aux prix de 2005.

Le SIFIM s'obtient par l'écart entre les intérêts reçus sur les crédits et les intérêts payés sur les placements comme précédemment.

V.2. Impôts et taxes sur les produits

La TVA : un indice de prix (variation du taux d'imposition) est proposé ; il permet de déflater la valeur pour obtenir le constant prix année précédente. Le calcul d'un indice chaîne permet d'obtenir la valeur constante 2005 aux prix de l'année 2000.

Les autres taxes nettes : l'indice de volume est égal à la variation en volume des ressources à prix de base des produits du raffinage.

Les impôts sur les exportations : volume des exportation

Impôts sur importation : volume des importations

En 2006, les Impôts sur importations (fourni le TOFE) sont initialisés ainsi: l'indice des valeurs des importations par produits est appliquée aux valeurs de l'année précédente ; on obtient une structure des impôts en valeur par produit ; on ventile le montant total donnée par le TOFE suivant cette structure (ceci revient en fait à corriger les indice de valeur des importations par l'évolution des impôts sur les importations). On déflate les valeurs obtenues par l'indice des valeurs unitaires à l'importation.

Le principe précédent est appliqué à tous les types d'impôts sur les produits

V.3. Marges de commerce et de transport

Les marges aux prix courant par produit sont obtenues en appliquant un taux de marge sur le total des ressources à prix de base.

En volume (prix de l'année 2000), le total des marges est obtenu appliquant un taux de croissance moyen pondéré de l'agriculture vivrière et de l'indice de la production industriel (IPI). Le coefficient de pondération de l'agriculture vivrière est le poids de la valeur ajouté de cette branche dans la valeur ajouté de l'ensemble du primaire et du secondaire ; le coefficient de pondération de l'IPI est le complément à un.

En 2006, aucune initialisation des marges n'a été effectuée.

VI. EVALUATION DES ELEMENTS DE DEMANDE

VI.1. Demande de consommations intermédiaires (CI)

A la suite de l'évaluation de la production de l'ensemble des secteurs d'activité, la deuxième étape dans la démarche d'élaboration des comptes provisoires est l'évaluation de l'offre et de la demande des CI. L'hypothèse retenue est la constance des coefficients techniques. Ainsi, une évaluation des CI a été effectuée selon l'approche demande ; ce qui a par suite fournit une première évaluation de l'offre des CI.

En 2006, aucune proposition de la demande des CI n'est effectuée ; la projection des CI permet de disposer de la demande des CI par les branches après la première centralisation.

VI.2. La formation brute de capital fixe (FBCF)

Les produits qui vont en FBCF sont biens connus. L'évaluation de la valeur des différents postes se fait au cas par cas.

Tableau 4: Principaux produits de FBCF et leur source de données

Code	Libellé	source
002	Plantations	
003	Produits de l'Elevage et de la Chasse	Comptes nationaux, population
006	Produits de l'extraction d'Hydrocarbures	
025	Machines, appareils électriques et matériels	Commerce extérieur
026	Equipements et appareils audio-visuels et de	Commerce extérieur
027	Matériel de transport	Commerce extérieur
028	Meubles, produits des industries diverses	Commerce extérieur
030	Travaux de construction	DSF/enquête de conjoncture

a. Plantations (002)

Aucune estimation de la FBCF des plantations n'est disponible depuis l'année 2001. Disposant des ressources du produit à prix d'acquisition, l'hypothèse de constance du poids de la FBCF dans le total des ressources permet d'estimer la FBCF du produit 002..

Pour les années futures, un modèle liant la FBCF aux cultures d'exportations du Commerce extérieur et aux oléagineux pourra être construit.

b. Produits de l'élevage (003)

Nous utilisons le schéma de la filière mixte viande et poisson pour l'estimation de FBCF des produits de l'élevage. L'hypothèse de base est la constance de la consommation par tête de viande et poisson qui entraîne une évolution de la CF de viande et poisson égale au taux croissance de la population, soit 2,8%. Ce taux est utilisé comme indice de volume de la CF de viande et poisson. L'indice des prix provient de l'INPC. La part des ressources à prix de base en viande et poisson utilisée en consommation finale est supposée constante. Connaissant les importations, la production de viande et poisson s'en déduit à prix constant et à prix courant. L'hypothèse de constance du coefficient technique de l'industrie de viande et poisson en produits de l'élevage et de constance du poids de CI allant à la branche 008 dans le total de la CI de la 003 permet de dériver le niveau de CI. L'hypothèse de constance du poids des CI du produit 003 dans les ressources à prix d'acquisition permet d'obtenir le niveau des ressources. Enfin, connaissant les exportations, et en supposant qu'il n'y a pas de stock, la FBCF en produit 003 est obtenu par soustraction entre les éléments d'offre connu et les éléments de demande connus.

c. Recherche pétrolière (006)

Pour la branche « extraction d'hydrocarbure » par exemple, les DSF fournissent les données en valeur de la FBCF des compagnies pétrolières qui sont intégrées telles quelles comme investissement du produit « extraction d'hydrocarbure ».

d. BTP (030)

La FBCF du produit « construction » découle directement de la production de la branche construction, et ce après déduction de l'offre de CI (très faible) du produit construction.

e. Les autres produits de la FBCF

Produits métalliques de base et ouvrage en métaux (024), Machines et appareils électriques (025), Equipements audio visuel (026), Matériel de transport (027) et Meubles (028)

Le niveau des importations et de la production permet de déterminer l'offre du produit à prix de base. Si la production n'est pas connue, l'hypothèse de la constance du poids des importations dans les ressources à prix de base permet de disposer de l'offre à prix de base. Les taxes sur les importations et les taxes intérieures (en supposant le taux d'imposition constant) sont ajoutées à ce niveau pour disposer des ressources à prix d'acquisition. La demande intérieure est obtenue en soustrayant les exportations du total ressources. L'hypothèse de constance du poids de la FBCF dans le marché intérieure permet de disposer du niveau de la FBCF

Cette estimation suppose connue la production du produit ou le poids des importations dans les ressources à prix de base, les impôts et taxes par produits, le taux marge sur les ressources, le commerce extérieur et enfin le poids de la FBCF dans le marché intérieur.

VI.3. Les importations et les exportations de biens et services

a. Les importations et les exportations de biens

Les données fournies par le commerce extérieur sont en volume et en quantité. Pour contourner la difficulté d'agrégation des quantités, un vecteur de prix de référence s'appuyant sur le rapport des volumes sur les quantités des années 2001 à 2004 permet de calculer des volumes par produit élémentaire. L'agrégation des volumes des produits élémentaires pour les années 2004 et 2005 conduit aux volumes niveau 1 et aux calculs des indices de volume de l'année 2005 par rapport à l'année 2004. De même, l'agrégation des valeurs niveau 1 permet le calcul des indices de volume niveau 1. Le rapport de l'indice de valeur par l'indice de volume permet de tirer un indice de prix. L'indice de volume appliqué aux valeurs de 2004 conduit au volume de 2005 par rapport aux prix de 2004. L'indice de valeur appliqué au volume de 2005 conduit aux valeurs de 2005.

L'utilisation des indices dérivés du commerce extérieur aux exportations et importations de la comptabilité nationale implique l'hypothèse de conservation des taux de sous déclaration.

En 2006, les données du commerce extérieur ont été directement chargées dans la base ; ces données comportent : les valeurs, les indices de valeurs unitaires et les indices de volume déduits.

b. Les importations et les exportations de services

La part des services importés (resp. exportés) dans le total des importations (resp. Exportations) est supposée constante. Ce ratio permet d'estimer les échanges de services connaissant les niveaux des échanges de marchandises en volume et en valeur. La structure des échanges de services de 2004 est utilisée pour la ventilation par produit.

Une méthode identique est appliquée en 2005 et en 2006.

VI.4. La consommation finale

A cette étape du travail, il ne reste plus qu'à fournir une première évaluation de la consommation finale et des variations de stocks. En effet, une première estimation des marges (de commerce et de transport) par produit est effectuée parallèlement à l'évaluation de la production et des importations ; de même, l'on dispose du montant global des impôts et taxes et qui sont répartis suivant la structure de l'année précédente.

En 2004, la première projection de la consommation finale en volume était effectuée en faisant l'hypothèse basse que la consommation finale totale évolue comme la population. Au niveau ainsi obtenu, est appliqué l'indice national de prix à la consommation pour obtenir la CF en valeur courante. Cette valeur est ensuite désagrégée en considérant la structure de l'année précédente. Les CF en valeurs par produits sont par la suite déflatées à partir de l'indice des prix à la consommation. Des arbitrages sont effectués afin de valider l'indice de volume global qui en résulte et les indices de volume de différents produits. Parallèlement, une deuxième évaluation de la consommation finale (en valeur) en 2004 était effectuée en faisant l'hypothèse de la constance du poids de la CF sur le marché intérieur. L'indice des prix à la consommation était ensuite utilisé pour évaluer le niveau de la consommation finale en volume.

Pour l'année 2005 et 2006, pour chaque produit, une élasticité moyenne volume - prix (indice de prix sur indice de volume) est calculée. Cette élasticité α est la pente de la droite de régression du logarithme de la série de CF à prix courant sur le logarithme de la série de CF à prix constant. Le modèle s'écrit donc $\ln(CF_{ct_i}) = \alpha \ln(CF_{cst_i}) + \varepsilon_i$ où ε_i est un terme

d'erreur. Cette élasticité est supposée constante l'année 2005. Les élasticités aberrantes (valeur absolue hors de l'intervalle [0,75 ; 0,25]) sont remplacées par l'élasticité moyenne de la consommation finale totale. Le tableau ci-après donne les élasticités volume prix moyennes par produit sur la série de 1993 à 2003.

Tableau 5: Elasticité volume prix de la consommation finale par produit

<i>Code produit</i>	<i>Produits</i>	<i>Elasticité volume prix</i>	<i>Code produit</i>	<i>Produits</i>	<i>Elasticité volume prix</i>
001	Agriculture Vivrière	0,99	024	Fab.Prod.Métallur...	1,04
002	AgricultureInd.Export	1,00	025	Fab.Machin.App.Elec	1,02
003	Elevage et Chasse	1,00	026	Fab.Equip. Appa.audio	1,04
004	SylvicultExploit.Forest	1,02	027	Fab.MatérielTransport	0,91
005	Pêche et Pisciculture	0,96	028	Fab.Meubles,...	1,00
007	Autre.Activ.Extractive	1,00	029	Prod.et distr.Elec.Gaz..	0,99
008	Ind. Viande et poisson	0,99	030	Construction	0,99
009	Travaux de Grains	1,00	031	Commerce GrosDétail	0,99
010	Ind.CacaoCaféThéSucre	0,99	032	Activité de Réparation	1,00
011	Ind.Oléagin Alim. Ani.	1,00	033	Restaurants et Hôtels	1,00
012	Fab.Prod.baseCéréale	0,99	034	Transp.Entre.Comuni	0,99
013	Ind.LaitFruitLégu.autr	0,99	035	Postes et Télécom	0,98
014	Industrie de Boissons	0,99	036	Activités Financières	0,95
015	Industrie du Tabac	0,98	037	Activités Immobilières	0,98
016	Ind. Textile etConfecti.	0,99	038	Activ.ServiceEntrepri.	1,04
017	Ind.Cuir et Fab.Chauss	0,97	039	APU.et Sécurité social	0,99
018	Ind.Bois sauf fab.meub	0,99	040	Education	0,98
019	Fab.Papieret art.en pap	1,00	041	Santé et action sociale.	1,06
020	Raffinage Pétrole ...	0,99	042	Service fourni Collecti	0,98
021	Ind.Chimique et ...	1,01	044	Correction Territoriale	0,99
022	Prod.Caoutchouc et ...	1,00	Ensemble		0,99
023	Fab.Autr.Produits Min.	0,82			

L'indice de volume est le rapport élasticité sur indice de prix INP. La CF de l'année n à prix constant est obtenu par le produit de la CF à courant en année n-1 et l'indice de volume. La CF à prix courant est la produit de la CF de l'année n à prix constant par l'indice de prix INP.

VII. TRAVAUX ANALYTIQUES ET SYNTHESSES

La conduite des travaux analytique est semblable à celle des comptes définitifs. Contrairement aux travaux antérieurs des comptes provisoires 2004 et 2005, aucun PIB ne peut être calculés après la phase d'initialisation. En effet, du côté de la demande, une matrice des stocks n'a pas été proposée ; de même du côté de la production, bien que les indices de volume de la production soit disponibles, les CI n'ont pas été projetées en volume ; de plus, l'absence de l'offre de CI ne permet pas de disposer de la demande des branches en CI en valeur.

Par rapport aux comptes définitifs, les nomenclatures utilisées offrent une grande souplesse d'action autant lors des travaux analytiques que lors des synthèses intermédiaires et de la synthèse générale ; en effet, il n'est plus besoin de rechercher les positions de niveaux

inférieurs pour effectuer le report des arbitrages rendus ou de procéder à une quelconque estimation des informations sur les entreprises manquantes ou la sous-déclaration.

VII.1. Travaux analytiques

Dans les comptes de 2006, l'objectif des travaux analytiques est essentiellement de déboucher sur deux évaluations du PIB à savoir l'optique production et l'optique demande. Ces évaluations doivent être faites en tenant compte des contraintes spécifiques telles que le processus de formation des prix pour les produits et les égalités nécessaires entre l'offre disponible et les emplois effectués, ou les ratios économiques et principalement le coefficient technique et les différentes productivités pour les branches d'activité.

Les matrices de base des opérations ont pour la plupart intégré les carences informationnelles par un usage intensif des indices et l'utilisation des variables proxy. Ainsi, dans un compte provisoire, le comptable est moins désarmé que dans un compte définitif, le gros des calages s'effectuant dans les données de base. Cependant, il doit réconcilier, du fait des méthodes d'estimation les tendances constatées au niveau de l'offre et celles proposées par les éléments de demande.

En général, l'ajustement par les autres éléments du prix est proposé.

VII.2. Synthèses

On distingue les synthèses intermédiaires qui donnent lieu aux arbitrages et à la validation de la qualité des travaux et la synthèse générale qui réconcilie l'offre et la demande des consommations intermédiaires pour une évaluation unique du PIB.

a. Synthèses intermédiaires

A la première étape, l'on analyse les écarts entre les données de bases (préarbitrages) et les données retenus lors des arbitrages dans les travaux analytiques. La première étape des synthèses intermédiaires permet aussi de valider certains taux tels que les taux de marge ou les taux d'imposition pour les différents impôts. Certains cadrages doivent aussi être réalisés notamment le montant global des impôts sur les produits et les marges de commerce.

La projection des CI est réalisée lors de cette première étape lorsque les indices de la production et le PIB optique demande sont jugés satisfaisant. La mise en œuvre de la projection des CI est basée sur la méthode Leontief pour la plupart des branches. La méthode de déflation est utilisée pour les branches pétroles et le mode de production réservé aux administrations publiques et aux ISBL.

A la deuxième étape, on commence par regarder les indices (par produit/branche) afin de détecter les évolutions non conformes à l'histoire économique. De même, on analyse les niveaux et les évolutions de certains ratio (taux de marge, production par tête, VA/tête). Ces analyses peuvent conduire à la révision des niveaux obtenus après le traitement, le préarbitrage et l'arbitrage. L'offre et la demande de CI sont confrontées en vue d'un rapprochement pour la préparation de la synthèse générale

b. Synthèse générale

La synthèse générale se limite à l'équilibrage du tableau des échanges interindustriels et à la prise en compte des arbitrages résultant par une modification des autres opérations du champ des biens et services. En effet, l'usage d'une nomenclature agrégée élimine toute tâche de report au niveau désagrégé des décisions de la synthèse.

Bien que la méthode automatique RAS puisse être utilisée pour rééquilibrer le TEI comme les années antérieures, un équilibre manuel a été opéré

VIII. PERSPECTIVES

En termes de travaux futurs, il est envisagé l'extension des tableaux de publication au tableau des comptes économiques intégrés et l'amélioration de la qualité des données par la recherche des indicateurs sur les revenus et l'épargne

VIII.1. Extension des tableaux de publication au tableau des comptes économiques intégrés

L'élaboration des comptes des secteurs institutionnels s'appuie d'abord sur le passage des branches aux secteurs institutionnels et par des informations nouvelles sur les opérations d'affectation et de distribution du revenu.

Le passage des branches d'activités aux secteurs institutionnels peut se faire en s'appuyant sur les structures identifiées dans les comptes définitifs sur lesquels se réfèrent les comptes provisoires ; l'usage des modes de production facilite la mise en œuvre de ce passage.

Cependant le passage des branches aux secteurs institutionnels ne concerne que les opérations du compte de production et du compte d'exploitation. La faisabilité de cette extension passe par l'identification de nouvelles sources d'informations ou de nouvelles variables dans les sources existantes. Ainsi, le compte du reste du monde tirera l'essentiel des informations de la balance des paiements au cas où une version même provisoire est disponible. A défaut d'une disponibilité des sources d'information, des études peuvent être conduites pour identifier les indicateurs proxy pouvant refléter les évolutions des opérations retenues.

VIII.2. Recherche des indicateurs sur les revenus et l'épargne

Traditionnellement, le revenu et l'épargne des secteurs institutionnels sont obtenus dans nos méthodes d'estimation par solde ; tel est le cas particulièrement du revenu et de l'épargne des ménages. Cet état provient du fait que le Cameroun n'élabore pas les comptes financiers. Ainsi, aucun indicateur annexe n'est utilisé pour valider les tendances résultant du compte de redistribution et d'utilisation du revenu.

Une première étape est la validation des tendances observées dans les évolutions de la consommation par des informations sur le revenu des ménages et l'épargne. Des travaux peuvent ainsi être entrepris dans le cadre de la mise en place du dispositif des comptes pour identifier de tels indicateurs et ses sources d'information susceptibles de fournir les données indispensables à leur mesure.

IX. CONCLUSION

Les comptes de l'année 2006 sont assis sur une méthodologie éprouvée lors de l'élaboration des comptes provisoires de l'année 2004 et de l'année 2005. Ils s'inscrivent dans l'optique de la mise à la disposition des utilisateurs des informations sur les évolutions récentes des principaux agrégats macroéconomiques et en particulier du produit intérieur brut.

L'utilisation du cadre formel offert par le module ERETES renforce la qualité des résultats issus des traitements tout en ouvrant le champ à de nouvelles perspectives notamment l'élaboration tableaux relatifs aux comptes des secteurs institutionnels.

X. BIBLIOGRAPHIE

Michel SERUZIER, 1996, « CONSTRUIRE LES COMPTES DE LA NATION selon le SCN 1993 », Edition ECONOMICA.

Nations Unies, OCDE, FMI, Banque mondiale, Commission des Communautés Européennes, 1993, « Système de Comptabilité Nationale 1993 ».

INS, Sous Direction de la Comptabilité Nationale et des Synthèses Statistiques, 1999, « Document méthodologique d'élaboration des comptes nationaux du Cameroun »

INS, Sous Direction de la Comptabilité Nationale et des Synthèses Statistiques, 2006, « Document méthodologique d'élaboration des comptes nationaux provisoires du Cameroun »

XI. ANNEXES

Annexes 1. Sources de données disponibles lors les comptes définitifs

Source	Libellé de la source	Périodicité de production	Délai d'obtention après la fin d'année
AGRISTAT	Statistiques Agricoles	Annuelle	
APUDEC	Comptes Administratifs des administrations publiques Décentralisées	Annuelle	12 mois
APUL	Comptes Administratifs des administrations publiques locales	Annuelle	12 mois
ARMP	Agence de Régulation des Marchés Publics	Mensuelle	1 mois
BDP	Balance des paiements		
C2D	Contrat Désendettement Développement	Annuelle	3mois
CAA	Caisse Autonome d'Amortissement	Annuelle	3mois
CE	Statistiques du commerce extérieur	Mensuelle	3mois
COOPEC	Coopérative d'Epargne et de Crédit	Annuelle	
CSPH	Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures	Annuelle	3mois
CT	Cameroon Tribune	Quotidien	1 semaine
DAE	TABORD finances publiques (Direction des Affaires Economiques)	Trimestrielle	1 mois
DGD	TABORD (Direction Générale des Douanes)	Trimestrielle	1 mois
DGI	TABORD (Direction Générale des Impôts)	Trimestrielle	1 mois
DGTCM	Direction Générale du Trésor	Annuelle	1 mois
DPI	Direction Programmation des Investissements	Annuelle	1 mois
DSF	Déclaration Statistique et Fiscale	Annuelle	4 mois
DSFA	Bilan des assurances	Annuelle	4 mois
DSFB	Bilans des banques	Annuelle	4 mois
EAI	Enquête annuelle dans l'industrie	Annuelle	4 mois
ECAM II	Enquête camerounaise auprès des ménages		
EESI	Enquête Emploi Secteur Informel		
ELEV	Statistiques sur l'élevage		
ENER	Enquête sur l'utilisation de l'énergie		
EQLC	Enquête qualitative trimestrielle de conjoncture	Trimestrielle	3mois
EQTC	Enquête quantitative trimestrielle de	Trimestrielle	3mois

Source	Libellé de la source	Périodicité de production	Délai d'obtention après la fin d'année
	conjoncture		
HBTA	Enquête sur l'habitat		
MINDIC	Ministère Développement Industriel	Annuelle	
MINCL	Ministère de la Culture	Annuelle	
MINCOM	Ministère de la Communication	Annuelle	
MINEBASE	Ministère des Enseignements de Base	Annuelle	
MINEF	Ministère des forêts	Annuelle	
MINESEC	Ministère des Enseignements Secondaires		
ONCC	Office National Cacao Café	Annuelle	
APN	Autorité Portuaire Nationale	Annuelle	
PPTE/DPI	Pays Pauvre Très Endetté	Annuelle	1 mois
PRIX	Statistiques des prix	Mensuelle	2mois
REF	Rapport économique et financier (Direction des Affaires Economiques)	Annuelle	1mois
SECU	Bilan de la sécurité sociale: CNPS	Annuelle	
SICRED	Situation des crédits de l'administration publique centrale	Annuelle	1mois
SNH	Société Nationale des Hydrocarbures		
CTS	Comité Technique de Suivi des Programmes		
LF	Loi de Finance	Annuelle	
ONG	Organisation Non Gouvernementale		
DS/DGB	Direction de la Solde		
BEAC	Banque des Etats d'Afrique Centrale		
MINSANTE	Ministère de la Santé		
FORPRIX	Enquête formation des prix	Ponctuelle	
TEMP	Source Temporaire		

Source : INS

Annexe 2. Nomenclature des branches et des produits des comptes provisoires niveau 1 (44 produits et 44 branches)

Code	Libellé de la branche	Libellé du produit
001	Agriculture vivriere	Produits de l'Agriculture Vivrière
002	Agriculture industrielle et d'exportation	Prods de l'Agric. indust. et d'export.
003	Elevage et chasse	Produits de l'Elevage et de la Chasse
004	Sylviculture et exploitation forestiere	Produits sylvicoles
005	Peche et pisciculture	Prods de la pêche et de la piscicult.
006	Extraction d'hydrocarbures	Produits de l'extract. d'Hydrocarbures
007	Autres activites extractives	Autres Produits d'Extraction
008	Industrie de la viande et du poisson	Viande et poisson
009	Travail des grains et fabrication des produits amy	Prodt trav. des grains & prodt amylicés

Code	Libellé de la branche	Libellé du produit
010	Industrie du cacao, du café, du thé et du sucre	Prods du cacao, café, thé et sucre
011	Industrie des oléagineux et d'aliments pour animaux	Oléagineux et aliments pour animaux
012	Fabrication de produits à base de céréales	Produits à base de céréales
013	Industrie du lait, des fruits et légumes et des autres produits alimentaires	Prod laitiers; base fruits et légumes et autres produits alimentaires
014	Industrie de boissons	Boissons
015	Industries du tabac	Tabac
016	Industries du textile et de la confection	Produits de l'Industrie Textile et de l'Habillement
017	Industries du cuir et fabrication des chaussures	Cuirs et Chaussures
018	Industries du bois sauf fabrication des meubles	Produits du travail du bois et articles en bois
019	Fabrication de papier et d'articles en papier, impr	Papiers et Cartons ; Produits édités et imprimés
020	Raffinage de pétrole cokéfaction et transformation	Produits du raffinage, de la cokéfaction et des industries nucléaires
021	Industries chimiques et fabrication de produits chimiques	Produits chimiques
022	Production de caoutchouc et fabrication d'article	Produits en caoutchouc et en plastique
023	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	Autres produits minéraux non métalliques et matériaux de construction
024	Fabrication des produits métallurgiques de base et	Produits métalliques de base et ouvrages en métaux
025	Fabrication de machines, d'appareils électriques et	Machines, appareils électriques et matériels NCA
026	Fabrication d'équipements et d'appareils audio-vis	Équipements et appareils audio-visuels et de Communication; Instruments médicaux, d'optique et d'horlogerie
027	Fabrication de matériel de transport	Matériel de transport
028	Fabrication de meubles, activités de fabrication	Meubles, produits des industries div. et sce recap
029	Production et distribution d'électricité, gaz et	Electricité, Gaz et Eau
030	Construction	Travaux de construction
031	Commerce de gros et de détail	Vente en gros et en détail
032	Activités de réparation	Réparations
033	Restaurants et hôtels	Services d'hôtellerie et de restauration
034	Transport, entreposage et communication	Transports et Communication
035	Postes et télécommunications	Services des Postes et Télécommunications
036	Activités financières	Services Financiers
037	Activités immobilières	Services Immobiliers
038	Activités de services aux entreprises	Services aux Entreprises
039	Administrations publiques et sécurité sociale	Services d'Administration Publique et de Sécurité Sociale
040	Éducation	Éducation
041	Santé et action sociale	Services de santé et d'action sociale
042	Autres activités fournies à la collectivité, services	Services collectifs, sociaux et personnels
043	Production imputée des services bancaires	produit fictif
044	Branche fictive	Correction territoriale
999	Branche d'attente de niveau 1	Produit d'attente de niveau 1

Source : INS

Annexe 3. Production des cultures vivrières de 2001 à 2005 (en tonnes)

N°	Produit	2001	2002	2003	2004	2005proj
1	Ananas	44186	45555	46968	48424	49925
2	Arachide	203587	210712	218087	225720	233620
3	Banane douce	645746	692886	743466	797739	855974
4	Banane plantain	1199820	1237014	1275362	1314898	1355660
5	Concombre	124686	127429	122306	124997	127747
6	Gingembre	7593	7761	7931	8106	8284
7	Gombo	33320	34120	34938	35777	36636
8	Haricot	180793	186940	193296	199868	206663
9	Huile de palme	144454	153121	162308	172047	182369
10	Igname	268387	274292	280326	286494	292796
11	Macabo/Taro	1056294	1079533	1103282	1127555	1152361
12	Maïs	813461	861456	912281	966106	1023106
13	Manioc	1960503	2003634	2047714	2092763	2138804
14	Mil/Sorgho	511780	541975	573951	607814	523484
15	Niébé	87503	90478	93554	96735	100024
16	Oignon	68655	70303	71990	73718	75487
17	Patate douce	178059	181976	185980	190071	194253
18	Piment	6685	7287	7942	8657	9436
19	Pomme de terre	133407	136342	139341	142407	145540
20	Riz	42065	44546	47175	49958	52905
21	Tomate	380039	389160	398500	408064	417857
Total		8091023	8376520	8666698	8977918	9182931

Source : AGRI-STAT

Annexe 4. Prix moyens à la consommation des cultures vivrières de 2001 à 2005 (en FCFA/KG)

N°	Produit	2002	2003	2004	2005proj
1	Ananas	157,1	157,0	155,6	145,4
2	Arachide	487,3	645,1	478,0	468,3
3	Banane douce	151,4	153,2	168,1	163,2
4	Banane plantain	143,1	134,7	150,1	112,4
5	Concombre	331,9	368,2	395,6	444,8
6	Gingembre	279,1	263,3	226,2	236,3
7	Gombo	354,0	414,9	362,6	366,8
8	Haricot	436,9	398,9	381,3	389,7
9	Huile de palme	148,3	157,5	131,6	134,1
10	Igname	308,0	303,0	303,6	262,5
11	Macabo/Taro	157,5	140,1	141,9	147,3
12	Maïs	198,0	169,9	158,1	205,8
13	Manioc	168,3	154,9	156,1	154,8
14	Mil/Sorgho	229,6	164,3	131,3	174,3
15	Niébé	486,8	429,0	421,3	459,1
16	Oignon	419,0	342,9	357,5	430,0
17	Patate douce	108,7	101,6	107,0	99,4
18	Piment	1106,7	1137,7	1027,2	1015,3
19	Pomme de terre	148,6	164,0	149,5	168,7

20	Riz	300,9	287,4	284,2	308,9
21	Tomate	285,3	320,5	278,6	300,3
Total					

Source : INS

Annexe 5. Taux de marge (Prix détail/Prix production)

N°	Produit	Taux de marge
1	Ananas	1,1*
2	Arachide	3,2
3	Banane douce	1,3
4	Banane plantain	2,0
5	Concombre	2,3*
6	Gingembre	2,1*
7	Gombo	1,8*
8	Haricot	2,5
9	Huile de palme	2,0*
10	Igname	1,7
11	Macabo/Taro	1,4
12	Maïs	1,3
13	Manioc	1,2*
14	Mil/Sorgho	2,4
15	Niébé	2,4
16	Oignon	2,1
17	Patate douce	1,6*
18	Piment	1,8*
19	Pomme de terre	1,6
20	Riz	3,2
21	Tomate	1,8
Total		

Source : INS

* Désigne les estimations des valeurs non disponibles (basée sur les lieux de production et les familles de produits similaires).